

Un environnement, une santé en Grand Est



[2023 - 2028]

Appel à projets 2026

Notice de remplissage du formulaire de dépôt de projets



1 – Création de compte

- Se connecter au formulaire en ligne :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-2026-prse-grand-est>

- Créer votre compte « démarches-simplifiées » (ou connectez vous si vous avez déjà un compte)



Commencer la démarche

Se créer un compte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Créer un compte demarche.numerique.gouv.fr [J'ai déjà un compte](#)

-Activer votre compte

Le message ci-dessous apparaît, pour activer votre compte, ouvrez votre boîte mail rentrée en identifiant puis cliquer sur le lien d'activation envoyé.

Nous vous avons envoyé un email contenant un lien d'activation. Ouvrez ce lien pour activer votre compte.

2 – Connexion

Cliquer sur le lien du formulaire en ligne

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-2026-prse-grand-est>

- Rentrer vos identifiants



Lors d'une prochaine connexion, si vous ne retrouvez plus votre mot de passe, vous pouvez sur la page de connexion, cliquer sur « Mot de passe oublié »

3 – Remplissage du formulaire

- Une fois connecté, cliquer sur « Commencer la démarche »

Commencer la démarche

- Rentrer le numéro SIRET de votre organisme

Identifier votre établissement

Renseignez le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Numéro SIRET ★

Format attendu : 14 chiffres. Exemple : 500 001 234 56789

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez annuaire-entreprises.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Continuer

- Des informations sont automatiquement remontées à partir de votre SIRET. S'il s'agit bien de votre organisme, cliquer sur « Continuer avec ces informations »

Continuer avec ces informations

- Le formulaire apparaît. Prendre connaissance du préambule.
- Les champs et pièces jointes indiqués par un « * » sont obligatoires.
- Une fois tous les champs obligatoires renseignés, vous pouvez alors cliquer sur **Déposer le dossier**, en bas du formulaire.

Déposer le dossier

- Un accusé de réception sera envoyé sur le mail vous ayant servi d'identifiant.

Si vous quittez le formulaire avant d'avoir fini, le brouillon est automatiquement enregistré et vous retrouverez les saisies lors de votre prochaine connexion.